



Les enjeux de la documentation des langues ivoiriennes

Konan Stanislas KOUASSI

Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo, Côte d'Ivoire

stanislas1980konan@gmail.com

Résumé : La présente étude qui montre la nécessité de documenter les langues ivoiriennes s'appuie sur les résultats d'une évaluation de leur niveau général de vitalité faite à partir de 8 des 9 critères édictés par l'UNESCO. L'analyse des données recueillies révèle qu'elles sont toutes en danger ; seulement 5 sur la soixantaine de langues ivoiriennes sont parlées par plus d'un million de personnes, soit par plus de 5% de la population totale estimée à 22.671.331, selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014. Elles subissent les influences des mutations sociales et du brassage culturel qui entraînent une rupture progressive de leur chaîne de transmission intergénérationnelle. Aussi, étant en dehors des circuits officiels, confinées dans leur rôle traditionnel de véhicule de communication inter et/ou intracommunautaire, ces langues ne parviennent pas à apporter des réponses idoines face aux nouveaux domaines et médias. Il n'existe pas non plus de manuels pédagogiques dédiés à l'apprentissage de ces langues si bien que leur accès à l'écrit est drastiquement limité. Tout ceci impacte négativement les attitudes des populations vis-à-vis de ces langues dont la documentation permettra de préserver les patrimoines culturels et linguistiques que véhiculent ces langues qui jouent un important rôle dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques de développement économique et social. Elles concourent aussi au développement social, intellectuel et culturel de l'individu.

Mots clés : Côte d'Ivoire, diversité linguistique, documentation, enjeux, langue

Abstract: This study, which shows the need to document the Ivorian languages, is based on the results of an evaluation of their general level of vitality based on eight of the nine criteria laid down by UNESCO. Analysis of the data collected reveals that they are all endangered; only 5 out of the 60 or so Ivorian languages are spoken by more than one million people, i.e. by more than 5% of the total population estimated at 22,671,331, according to the 2014 General Census of Population and Housing. They are subject to the influences of social changes and cultural intermingling, which lead to a gradual break in their intergenerational transmission chain. Also, being outside the official channels, confined in their traditional role as a vehicle for inter and/or intra-community communication, these languages are unable to provide adequate responses to new fields and media. There are also no

teaching manuals dedicated to the learning of these languages, so that their access to the written word is drastically limited. All this has a negative impact on people's attitudes towards these languages, the documentation of which will make it possible to preserve the cultural and linguistic heritage conveyed by these languages, which play an important role in the process of drawing up and implementing economic and social development policies. They also contribute to the social, intellectual and cultural development of the individual.

Keywords: Côte d'Ivoire, linguistic diversity, documentation, issues, language

Introduction

A l'occasion du symposium annuel de la Société américaine de linguistique (LSA) tenu en 1991 au cours duquel des chercheurs ont déploré le déclin en cours de la diversité linguistique mondiale. Cet état de fait est corroboré par le rapport 2003 de l'UNESCO qui précise qu'une langue disparaît toutes les deux semaines dans le monde. En 2010, elle a publié l'Atlas des langues qui précise que parmi les 6000 langues recensées dans le monde, plus de 200 se sont éteintes au cours des trois dernières générations, 538 sont en situation critique, 502 sérieusement en danger, 632 en danger et 607 vulnérables. Ce document prédit, par exemple, qu'en Afrique subsaharienne, par exemple, où on dénombre environ 2000 langues, il est probable qu'au moins 10% d'entre elles disparaissent au cours du siècle prochain. Cette prédiction s'appuie sur le fait que la plupart des peuples qui vivent dans cette région du monde sont des sociétés à tradition orale ; c'est-à-dire où les langues constituent quasiment l'unique médium de transmission intergénérationnelle des savoirs et connaissances. En d'autres termes, c'est à travers leurs langues qu'ils perpétuent leurs mythes, traditions et savoir-faire. Dès lors, la disparition d'une langue entraîne la perte des valeurs historico-culturelles et identitaires qu'elle incarne.

Pour préserver la diversité linguistique mondiale divers organes de presse internationale et fondations spécialisées¹ dans la préservation des langues en danger ont été créés. Dans cette même perspective, l'UNESCO a adopté, en 2006, la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel qui recommande la documentation des langues. Ce processus consiste à enregistrer,

¹ Il s'agit entre autres de : *Endangered Language Fund* aux États-Unis, *Foundation for Endangered Languages* en Grande-Bretagne, la fondation *Volkswagen* en Allemagne avec son projet *Dokumentation Bedrohter Sprachen* et, plus récemment, le fond *Haus Rausing* et son programme de documentation des langues en danger, administré par le *School of Oriental and African Studies*, à l'Université de Londres. Au Canada, on trouve le *Fonds d'innovation de l'Initiative des langues autochtones* (ILA), dont l'objectif est d'encourager et de soutenir des activités communautaires de préservation et de promotion des langues autochtones.

transcrire, annoter², analyser, archiver³ et diffuser des données primaires en vue de les rendre accessibles à tous et à très long terme, et pour en faire une base à la vérification et de généralisation des théories linguistiques. En tant que démarche qui vise la préservation de la diversité linguistique, la documentation des langues accorde la priorité aux langues en danger.

En Côte d'Ivoire, pays à forte hétérogénéité linguistique où on dénombre, une soixantaine de langues locales auxquelles s'ajoutent celles des communautés étrangères qui y vivent ainsi que des langues étrangères telles que l'anglais, l'espagnol et l'allemand, le français demeure l'unique langue officielle. Toutes les autres langues en usage dans le paysage linguistique ivoirien sont exclues des circuits officiels. Cette minoration des langues locales crée une insécurité linguistique qui amène à s'interroger sur la préservation de la diversité linguistique en Côte d'Ivoire. C'est pourquoi, la présente qui montre la nécessité de documenter les langues ivoiriennes procède à une évaluation du niveau général de vitalité de ces langues qui semblent toutes être en danger.

1. Méthodologie de l'étude

La sociolinguistique présente la langue comme un produit de la vie en société. De ce point de vue, les langues ne sauraient exister sans les gens qui les parlent, et l'histoire d'une langue est l'histoire de ses locuteurs (Calvet, 1993 p.3). Au nom de ce principe fondamental, l'on a, dans l'optique de rendre compte de la situation sociolinguistique de la Côte d'Ivoire, conduit une enquête auprès d'un échantillon de 250 étudiants régulièrement inscrits dans le parcours licence du département de Lettres Modernes de l'Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo au titre de l'année académique 2018-2019. Il s'agissait de recueillir les avis de personnes sensées être initiées aux questions linguistiques au regard de la maquette académique en vigueur au sein de leur département en vue de faire une projection sur l'ensemble de la population.

Ainsi, un questionnaire leur a été soumis comporte les huit questions ci-dessous : Quelle(s) langue(s) parlez-vous à la maison avec vos parents ? Quelle est la langue d'origine de votre père ? Quelle est la langue d'origine de votre mère ? Quelle est la profession de votre mère ? Quelle est la langue que vous aimez parler ? Pourquoi préférez-vous parler cette langue ? Pensez-vous qu'il est aujourd'hui nécessaire de parler la langue d'origine de ses parents ? Justifiez votre réponse ? Pour leur permettre de répondre librement et sans gêne aux

² Il s'agit de traduire dans une langue de grande diffusion à travers des gloses et commentaires.

³ On peut citer en exemple le logiciel Huma-Num³ lancé en 2013 auquel le site

<https://www.huma-num.fr/> est dédié et dont l'objectif est de parvenir à un archivage pérenne.

questions, aucune information en lien avec leur identité n'a été demandé. Ils ont également été autorisés à aller renseigner les questionnaires à la maison. Lors du dépouillement, il est apparu seulement deux cent vingt (220) ont correctement rempli les questions, ce qui correspond à un taux de participation effectif de 88%. Les données ainsi collectées ont été analysées des points de vue quantitatif et qualitatif à la lumière résultats des études portant sur les relations interlinguistiques en Côte d'Ivoire ainsi que des statistiques officielles issues d'une recherche documentaire.

2. Evaluation du niveau de vitalité des langues ivoiriennes

L'UNESCO a édicté neuf critères d'évaluation de la vitalité des langues contenus dans un document intitulé *vitalité et disparition des langues* qui sert de cadre méthodologique. Dans la section ci-dessous, les données collectées seront confrontées aux critères ci-dessous : la transmission intergénérationnelle de la langue, le nombre absolu de locuteurs, la proportion de locuteurs dans la population globale, les tendances de restriction de la langue à des domaines particuliers, la réponse aux nouveaux domaines et médias, le matériel pédagogique et l'accès à l'écrit, la politique langagière et les attitudes des institutions et l'attitude des membres de la communauté vis-à-vis de la langue.

2.1. De la transmission intergénérationnelle des langues ivoiriennes

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2014, les taux d'analphabétisme et d'urbanisation sont respectivement de 56,3% et 50,3%. Etant donné que c'est à travers ces langues que la communication dans les milieux ruraux se fait, on pourrait dire que les langues ivoiriennes sont encore largement pratiquées. Toutefois, il faut s'inquiéter quant à la préservation de la chaîne de leur transmission intergénérationnelle au regard des réponses collectées face à la question ci-dessous : « *Quelle(s) langue(s) parlez-vous à la maison avec vos parents ?* ». Elles révèlent que trente-trois (33), soit 15% des 220 enquêtés n'utilisent que le français dans leurs échanges au sein de la cellule familiale. Cet état de fait est à l'actif du brassage culturel⁴ qui fait que plus en plus d'unions exogamiques se contractent. Les réponses fournies face aux questions relatives aux origines de leurs parents : « *Quelle est la langue d'origine de votre père ? Quelle est la langue d'origine de votre mère ?* » confirment cet état de fait. Elles montrent que 24% des enquêtés ne sont pas issus des mêmes communautés linguistiques.

⁴ La composition culturelle de la Côte d'Ivoire est très complexe. Sur une population totale estimée à 22.671.331 habitants selon le RGPH 2014, on dénombre 5.490.222 non Ivoiriens d'origines diverses soit 24,2% de la population totale. Les Ivoiriens eux relèvent de quatre aires culturelles qui se déclinent en une soixantaine de langues.

Ce taux est plus important chez les enquêtés qui disent ne parler que français où on enregistre 39% de parents issus de communautés différentes. A l’opposé, on note que seulement 17% des parents des enquêtés qui ont affirmé parler au moins une langue ivoirienne ont des parents qui n’ont pas la même origine.

Il apparaît clairement que les mutations sociales et culturelles impactent la chaîne de transmission des langues ivoiriennes. On peut citer en exemple les exigences socioprofessionnelles des parents qui les amènent à passer de moins en moins de temps avec leurs enfants. Même les mères supposées être de réels vecteurs de transmission des langues premières à leurs enfants exercent de plus de plus des activités qui les maintiennent pendant de longues heures hors de la cellule familiale. Les réponses fournies face à la question : « *Quelle est la profession de votre mère ?* » révèlent que 29,09% des mères des enquêtés ne sont pas des ménagères. Lorsqu’on essaie d’établir un lien entre les activités des mères et l’acquisition et la pratique des langues ivoiriennes, on s’aperçoit de ce que 45 % des mères des enquêtés qui ne parlent que français exercent des activités diverses contre seulement 27% chez ceux qui parlent au moins une langue ivoirienne. Pis, ce taux semble augmenter un peu plus chaque année ; ce qui dépeint sur le nombre absolu des locuteurs de ces langues.

2.2. Du nombre absolu de locuteurs des langues ivoiriennes

Selon les statistiques officielles⁵, seuls le baoulé (4.645.000), le malinké (4.217.000), le sénoufo (2.129.000), le dan (1.490.000) et l’agni (1.444.000) sont parlées par plus d’un million de personnes. Outre ces langues, on dénombre 22 autres qui sont parlées par plus de 50.000 personnes. Il s’agit respectivement : du bété (730.000), de l’akyé (642.000), du gouro (580.000), du guéré (422.000), du koulango (372.000), du maouka (348.000), du dida (336.000), du lobi (270.000), de l’abbey (268.000), du wobé (265.000), du brong (223.000), de l’ébrié (152.000), de l’adioukrou (140.000), du n’zima (113.000), de l’abouré (93.000), de l’abidji (85.000), du koyaka (84.000), du niaboua-niédeboua (72.000), du grébo (71.000), du gagou (70.000), du toura (67.000) et du koro (58.000). Il apparaît clairement que plus de la moitié des langues ivoiriennes est parlée un nombre réduit de locuteurs qui les utilisent dans les échanges intracommunautaires ou au sein de la cellule familiale. Dans une position, le risque de les voir disparaître est grand, surtout que le brassage culturel à l’échelle s’intensifie un peu plus chaque année.

⁵ Elles sont consultables à partir du lien : <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/cotiv.htm>

2.3. La proportion des locuteurs des langues locales dans la population globale

Seulement 15 langues ivoiriennes sont parlées par plus de 1% de la population totale. Il s'agit : du baoulé (20,48%), du malinké (18,60%), du sénoufo (9,39%), du dan (6,57%), de l'agni (6,36%), du bété (3,2%), de l'akyé (2,73%), du gouro (2,55%), du guéré (1,86%), koulango (1,64%), du maouka (1,53), du dida (1,4%), du lobi (1,19%), de l'abbey (1,18%) et du wobé (1,16%). Les trois quarts des langues présentes dans le paysage linguistique ivoirien enregistrent des taux relativement très bas qui montrent qu'elles sont sérieusement en danger.

2.4. Les domaines d'utilisation des langues ivoiriennes

En Côte d'Ivoire, les langues demeurent des canaux de communication intracommunautaire par lesquels se perpétue la culture du terroir. À côté de ce rôle principal, on relève dans les grands centres urbains l'utilisation sur les marchés des langues telles que le malinké, l'agni et le baoulé (Kouadio, 1997). Leur utilisation est également attestée au niveau de la musique, de la publicité et des médias où plus d'une vingtaine⁶ sont utilisées comme véhicule de l'information dans le cadre de l'émission des nouvelles du pays. Elles sont de plus en plus utilisées comme de précieux vecteurs de sensibilisation par les institutions de la république. Au niveau de la presse audio-visuelle leur présence reste insignifiante alors qu'elles sont totalement absentes dans la presse écrite où on ne note aucune publication en langues nationales (Kouamé, 2007 : 29). Dans l'ensemble, elles sont toujours exclues des circuits officiels, standards technologiques (Abolou, 2006) et absentes sur la toile (Somé, 2009).

2.5. La réponse des langues ivoiriennes face aux nouveaux domaines et médias

Les langues ivoiriennes sont certes minorées mais elles sont instrumentalisées dans certains domaines de la vie. De ce fait, elles doivent s'adapter aux mutations sociales, culturelles, techniques et technologiques qui ont abouti à l'universalisation des modes de conceptualisation, de diffusion des connaissances et des savoirs. Un rôle nouveau est de fait attribué à ces langues dans la mesure où « *La connaissance universelle est véhiculée, de nos jours, par les technologies de l'information et de la communication (TIC). Les langues et les TIC constitueraient, par conséquent, les deux faces d'une même réalité, la société de la connaissance.* » (Abolou, 2006 p. 165). Aussi, parce que « *la connaissance en tant qu'information s'exprime essentiellement par la langue* » (ibidem).

⁶ Ce sont : L'abouré, l'akyé, l'ébrié, le bakwé, le baoulé, l'avikam, le kroumen, le sénoufo, le guéré, l'abron, le mooré, le yaouré, le dida, l'adioukrou, le djimini, le koulango, le yaouré, le yacouba, le lobi, le bété, le néyo, le tagbana, l'agni, le godié, l'abbey, le gban, le malinké.

Dans une telle position, ces langues doivent s'adapter en permanence aux mutations qui interviennent dans la société où elles sont en usage. La non satisfaction de cette condition nécessaire se traduit dans les productions orales de leurs locuteurs et particulièrement dans celles des animateurs des émissions radiotélévisées en langues ivoiriennes par des difficultés d'expression. Celles-ci sont particulièrement observées dans la communication des informations relatives aux réalités nouvelles (Kouassi, 2017).

Pour contourner ces difficultés, ceux-ci optent pour l'emprunt qui est en passe de devenir le procédé de création lexicale le plus productif. C'est à travers ce procédé que « *les langues ivoiriennes s'enrichissent à travers le contact des lexèmes et d'expressions qu'elles empruntent et intègrent à leur format phonétique.* (Diane, 2016 p. 54). Il existe certes de nombreux procédés de création lexicale mais « *l'on note une « stagnation » de la formation des mots avec des ressources propres à ces langues, on observe que cet enrichissement n'est pas suffisant* » (Diane, 2016 p. 54). Ce basculement s'explique par le fait que « *cette forme de création n'évolue pas au rythme du développement technologie qui met chaque jour à la disposition de la société de nouveaux objets et concepts* » (Diane, 2016 p. 54). Cela d'autant plus qu'il n'existe pas de cadre formel adéquat dédié à l'enrichissement du fonds lexical des langues ivoiriennes. Cette absence fait que cette activité importante est dévolue aux locuteurs qui doivent faire preuve de créativité linguistique pour traduire dans leurs langues respectives les nouveaux concepts et désigner les objets d'invention récente.

2.6. Le matériel pédagogique et l'accès à l'écrit des langues ivoiriennes

Les langues ivoiriennes demeurent toujours en dehors du système éducatif. Pour justifier cette inaction en faveur de ces langues, la principale raison évoquée est celle de l'absence de matériels pédagogiques qui est utilisée pour cacher le manque volonté politique. Car, dans la perspective de la préparation de l'introduction des langues nationales dans l'enseignement, des projets d'éducation bilingue⁷ ont été initiés. Ces expériences sont fondées sur le principe suivant lequel l'enfant de 4 à 6 ans est capable de bien s'exprimer et de raisonner dans la langue de son environnement avant de le faire dans une langue seconde, étrangère à cet environnement. Elles consistaient en la préscolarisation en

⁷ Il s'agit successivement de l'expérience en langue adioukrou, en 1980, dans le village de Mopoyem près de la ville de Dabou ; baoulé et en dioula dans le village de Yaokoffikro, en 1982, près de la ville de Bouaké ; yacouba à Dompleu à 5 kilomètres de la ville de Man, en 1985 ; le « Projet-Nord » qui a débuté avec 27 classes au cours l'année scolaire 1986/1987 ; le « Centre scolaire intégré du Niéné » (CSIN) de Kolia créé en 1996 par l'ONG « Savane Développement » ; et le « *Projet École Intégrée* » qui est en cours depuis l'entame de l'année scolaire 2001 /2002 avec dix langues.

certaines langues ivoiriennes des enfants de 5 à 7 ans et étaient sous tendus par le principe selon lequel. Ces projets ont tous été couronnés de succès mais aucun n'a pour l'heure franchi la phase expérimentale.

Cela quoi qu'ils aient été soutenus pour la plupart par les Institut de Linguistique Appliquée (ILA), de Recherches Mathématiques (IRMA), de biologie et de pharmacie ainsi que par des organisations non gouvernementales et institutions internationales. En définitive, le maintien des langues ivoiriennes en dehors du système éducatif fait que les travaux de recherches se résument à la description scientifique des langues. Les volets tels que la mise au point de leurs règles orthographiques en vue de négocier leur passage à l'écriture, l'enrichissement de leur vocabulaire, l'élaboration de documents didactiques pour le scolaire et l'extrascolaire ne sont pas privilégiés par les chercheurs. Par conséquent, les supports didactiques existant se résument à des syllabaires, à des lexiques, liste de mots et de dictionnaires qui, d'ailleurs, sont rares. On note une insuffisance voire une absence de textes, de littérature.

2.7. La politique langagière et les attitudes des institutions face aux langues locales

Les langues ivoiriennes ne jouissent d'aucun statut officiel si bien qu'elles sont principalement acquises par interaction avec les parents ou par immersion dans un bain linguistique. Le maintien de ces langues par les autorités ivoiriennes aboutit à une insécurité linguistique qui se traduit par des alternances codiques et des mélanges de langues qui sont préjudiciables aux langues ivoiriennes. Le mutisme des décideurs face à cette situation dessert la diversité linguistique et l'écosystème linguistique. La minoration des langues locales au bénéfice du français fait que cette langue occupe une position privilégiée sur le marché linguistique ivoirien. En effet, en tant que langue de l'administration et de promotion sociale, le français exerce une certaine hégémonie sur les langues locales impulsée par la situation de diglossie qui existe entre cette langue et ces langues.

2.8. L'attitude des ivoiriens vis-à-vis des langues locales

Les représentations des langues ivoiriennes ont été recueillies à partir des quatre questions ci-dessous : « *Quelle est la langue que vous aimez parler ?* », « *Pourquoi préférez-vous parler cette langue ?* », « *Pensez-vous qu'il est aujourd'hui nécessaire de parler la langue d'origine de ses parents ?* », « *Justifiez votre réponse ?* ». Les réponses face à la première nous donnent un paradigme de 21 langues. Ce sont par ordre alphabétique : l'adioukrou, l'agni, l'allemand, l'anglais, l'avikam,

l'arabe, le baoulé, le bété, l'espagnol, le français, gagou, le guéré, le koulango, le kroumen, le lobi, le malinké, le mooré, le n'zima, le samogo, le sénoufo et le yacouba. On a relevé une préférence pour le français ; 47.27% des enquêtés préférant parler français. Cette langue est suivie par le sénoufo, la langue des autochtones de Korhogo, lieu où a été conduite l'enquête. Excepté cette langue les autres enregistrent de faibles taux au détriment du français.

Les raisons avancées pour justifier ces préférences varient d'un enquêté à un autre même si dans l'ensemble on distingue d'une part des attitudes positives à l'égard des langues ivoiriennes et d'autre part des attitudes péjoratives.

Ceux qui ont des attitudes laudatives mettent en avant les valeurs culturelles, communicatives et heuristiques de ces langues. On peut citer en exemple la réponse ci-après d'un enquêté qui a affirmé ceci : « *J'aime parler cette langue d'abord parce que je l'aime. Ensuite parce que je me sens toujours en famille lorsque je suis avec des personnes qui la parlent.* ». Un avis similaire est émis par un autre pour qui parler la langue d'origine de ses parents, c'est valoriser la culture ivoirienne. À travers les propos ci-après, il l'exprime très clairement : « *Le N'zima me permet de valoriser ma culture* ». Pour cet enquêté, la pratique de cette langue le rapproche de ses origines, de perpétuer l'héritage reçu et de promouvoir le patrimoine culturel puisqu'ils présentent ces langues comme étant des richesses. C'est à travers ces langues que les peuples ivoiriens s'épanouissent et affirment leur identité culturelle vis-à-vis du reste du monde. C'est ce que dit distinctement cet enquêté pour qui le sénoufo est son passé et celui de ses ancêtres.

D'autres réponses mettent en avant la dimension heuristique ou cognitive des langues locales. C'est le cas de celle d'un enquêté qui souligne que c'est à travers elles que se construit le système de cognition. Cette perception transparaît dans les propos suivants : « *Je parle cette langue car c'est la langue qui m'a inculqué les bases de l'éducation et mes arguments lors des examens, je les formule en sénoufo avant de les transcrire en français.* ». Cet avis est partagé par un autre qui affirme qu'il préfère parler la langue d'origine de ses parents parce qu'il arrive facilement à concevoir les idées et à les exprimer rapidement dans cette langue. Mieux, ajoute un autre : « *elle me permet d'exprimer certaines sensations que le français ne pourrait pas et aussi permet de m'identifier parmi tant d'autres* ». Une telle assertion montre que cet enquêté a compris l'utilité de rester soi-même avant d'aller à la rencontre de l'autre.

À côté de ces représentations positives on en relève d'autres qui tendent à minorer les langues ivoiriennes. Elles vont du déni de toute valeur culturelle à celui de leur valeur utilitaire en ce sens que la langue d'origine de ses parents « *ne va pas dans bureau et ce n'est pas si sûr qu'elle favorisera la création d'une langue* ». En plus de marquer une certaine forme d'inculture, une telle assertion traduit le culte voué aux langues exogènes ou internationales. La réponse ci-après d'un autre enquêté confirme cette hypothèse : « *il est aujourd'hui nécessaire de parler une*

langue internationale ». Un avis similaire est émis par un autre qui a soutenu que « *La Côte d'Ivoire doit émerger donc s'attacher à nos ethnies renferme, retarde le progrès de cette société car nous avons plusieurs ethnies* ». Elles doivent donc, de leur point de vue, rester dans leur rôle d'outils de communication inter ou intracommunautaire. Ils vont plus loin pour dire qu'« *il n'est plus logique de parler son ethnies parce que notre pays compte plus de soixante ethnies. Si l'on parle son ethnies, il y a frustration* ». De tels propos montrent que les préjugés qui circulent au sujet des langues endogènes de Côte d'Ivoire sont bien ancrés dans l'esprit de certaines personnes qui continuent de croire à l'infériorité des cultures et langues endogènes qui doivent se muer en de véritables langues. Ces langues locales et à travers elles les peuples qui les parlent n'ont pas encore atteint le niveau optimal de maturation qui leur permette de jouir du statut de langue.

3. Les enjeux de la documentation des langues ivoiriennes

En tant que moyen de communication dans les sociétés humaines, la langue est le canal par lequel un peuple ou un individu exprime et traduit sa pensée, sa vision du monde et ses émotions. Elle se présente comme l'âme des peuples, un moyen par lequel une communauté perpétue les mythes et les traditions. De ce point de vue, la langue se présente comme le creuset des savoir-faire, savoir être et des savoirs des membres de la communauté qui la parle. C'est donc à travers elle que les savoirs sont transmis de génération en génération. Dès lors, la préservation de la diversité linguistique qui passe par la documentation linguistique est un facteur d'équilibre. Aussi, étant donné que la langue assume des fonctions expressives, conatives, heuristiques, esthético-ludiques, sociales, intégratives, identitaires, symboliques ou représentatives, etc., on pourrait soutenir que la documentation linguistique répond à des enjeux communicationnels, économiques, existentiels, identitaires, épistémologiques et heuristiques.

3.1. Les enjeux existentiels et identitaires

Par référence aux activités socioculturelles qui meublent le quotidien des communautés ivoiriennes, on pourrait dire que la culture ivoirienne est relativement bien préservée. Cela étant donné que les fêtes et festivals tels que la fête des ignames ; la fête de l'Abissa du 20 octobre au 10 novembre de chaque année ; les fêtes de générations ; les cérémonies de dot ou de mariages traditionnels ; les festivals tels que : *le popo carnaval à Bonoua* (qui se tient en avril chaque année), *la foire forum carnaval à Bouaké* (en Février-mars de chaque année), *la fête de la musique en Côte d'Ivoire* (qui se déroule le 21 juin de chaque année), *festival des grillades* (organisé par Côte d'Ivoire Tourisme), *le festival des musiques urbaines*

d'Anoumabo, etc., constituent de véritables produits d'attrait touristique. Mieux, ces célébrations pour la plupart institutionnalisées mobilisent de nombreux partenaires et participants nationaux et internationaux. En plus, certains rythmes des communautés ivoiriennes sont inscrits au patrimoine immatériel⁸ de l'UNESCO.

Tous ces faits dénotent du fait que la documentation des langues ivoiriennes contribuera à la sauvegarde, à la diffusion et à la pérennisation de pans importants des cultures locales. Elle permettra aux communautés ivoiriennes d'aller véritablement au rendez-vous du donner et du recevoir avec leur identité, d'apporter leur pierre à l'édification de la culture universelle grâce à l'abondante littérature qui en résultera et qui pourrait servir dans le système éducatif. En effet, la documentation des langues ivoiriennes permettra à ces langues de jouer efficacement leur nouveau rôle impulsé par la mondialisation, processus qui prône la libre circulation des marchandises, des capitaux, des services, des personnes, des techniques et de l'information. Ce processus, il faut le préciser, a un versant linguistique puisque les langues en tant qu'outils privilégiés de socialisation permettent de s'ouvrir à l'autre. Il favorisera aussi la convergence des énergies participatives et la réhabilitation des savoirs locaux qui permettront d'impulser une nouvelle dynamique sociale qui s'inscrit dans une démarche écolinguistique (Calvet, 1999).

3.2. Les enjeux communicationnels et économiques

Selon le rapport de la Banque Mondiale de 2004 sur le développement, la réussite ou l'échec des projets de développement sont corrélés au degré d'implication des populations concernées dans le processus de prise de décision relatif à leur mise en oeuvre. La prise en compte des langues ivoiriennes dans la conception, l'élaboration et l'exécution des projets de développement permettra alors à tous les Ivoiriens de prendre une part active dans le processus de développement orienté dans une perspective plus participative. Dès lors, la documentation des langues ivoiriennes répond à des enjeux communicationnels et économiques car :

Dans les communautés locales africaines, où la communication au quotidien se fait quasi exclusivement en langues locales, le besoin de développement et de promotion des systèmes de communication modernes dans ces langues demeure une préoccupation. Lorsque l'information sur les approches modernes relatives au développement est disponible pour la plupart de ces communautés, ceci se produit quasi uniquement dans les langues officielles

⁸ On peut citer les exemples du balafon des peuples sénoufo et le zaouli des Gouro

héritées que la majeure partie de la population ne comprend ni ne parle. Tel a été le sort du continent voilà quatre décennies. Cette approche de la diffusion de l'information est largement responsable de l'échec de la grande majorité des programmes de développement proposés et réalisés sur le continent au fil des ans.

Lagsus (2009, p. 2).

Ce point de vue rejoint celui de Bamgbosé (2000) cité par Abolou (2012, p. 25) qui a soutenu que « *Les langues sont des sources inestimables à capitaliser dans tout processus de développement.* ». Pour y parvenir, il convient de sortir du modèle de développement actuel axé sur la langue française

3.3. Les enjeux épistémologique et heuristique

La théorie structuraliste présente la langue comme un ensemble intégral, un système où tout se tient où chaque unité n'a de valeur que par son opposition aux autres. Ce principe qui s'applique à toutes les langues y compris celles qui sont génétiquement apparentées ou même à des états successifs d'une même langue stipule que chaque langue possède sa propre structure. De ce point de vue l'étude ou la documentation permet d'apporter un plus à connaissance des langues et à la vérification des théories linguistiques. Cet état de fait est relevé par Creissels (2000) qui a fait remarquer qu'un progrès dans la description des langues africaines considérées individuellement est une condition nécessaire pour tout progrès ultérieur de notre compréhension de la structure des langues africaines en général. Cette perception est soutenue par le fait qu'il existe certes des principes vérifiables dans toutes les langues du monde mais qu'il existe aussi des paramètres qui constituent des spécificités. Par exemple, « *Dans certaines langues il existe des mots exprimant des notions ou des objets qui manquent dans d'autres langues et vice-versa* » (Gutu, 2007 p. 26). Une unité linguistique pouvant « *présenter une gamme variable de sens tels que le sens lexical, le sens propre-dénoté [...] et un sens contextuel-sens figuré-connoté, etc.* » (EDUCATION, NMI, 2007 p.128), il convient d'aborder les questions linguistiques avec beaucoup de technicités. C'est à ce niveau que se trouve tout l'enjeu épistémologique et heuristique de la documentation des langues ivoiriennes qui permettra assurément de faire un bond qualitatif dans la classification typologique des langues et la maîtrise suffisante des aspects sémantique, stylistique, structurel, syntaxique ; en un mot la phraséologie.

Conclusion

L'évaluation du niveau de vitalité des langues ivoiriennes à la lumière des critères édictés par l'UNESCO révèle que toutes les langues ivoiriennes sont en danger. Cette perception est motivée la rupture progressive de la chaîne de

transmission intergénérationnelle. A l'origine de cet état on a les mutations sociales et le brassage culturel qui font que la proportion connaît une rupture progressive impulsée par les mutations sociales. Elles de la population ivoirienne qui les pratique baisse un peu plus au fil des années. La position peu confortable dans laquelle se trouve ces langues tient est la conséquence directe de leur maintien en dehors des circuits officiels et de leur minoration.

L'urbanisation rapide de la population fait que le champ privilégié d'utilisation se réduit considérablement. Aussi, en tant que véhicule de communication inter et/ou intracommunautaire ne parviennent pas à apporter des réponses idoines face aux nouveaux domaines et médias. En plus, il n'existe pas non plus de manuels pédagogiques dédiés à l'apprentissage de ces langues. Etant en marge du système, leur accès à l'écrit est très limité à la différence du français qui se présente comme la langue de promotion sociale. De ce fait, on assiste à une péjoration progressive des langues ivoiriennes qui se présente comme un terreau fertile à une insécurité linguistique. C'est pourquoi, il urge de documenter ces langues en vue de préserver les patrimoines culturel et linguistique qu'elles véhiculent. Cela parce que ces langues jouent un rôle important dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques de développement économique et social ainsi que dans le développement social, intellectuel et culturel de l'individu.

Bibliographie

- ABOLOU, Camille Roger, 2012, *Les français populaires africains. États des savoirs*. Paris, Harmattan.
- ABOLOU, Camille Roger, 2006, « L'Afrique, les langues et la société de la connaissance », in *Hermès* 45, pp. 165-172.
- CALVET, Jean-Louis, 1999, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon.
- CALVET, Jean-Louis, 2013, *La sociolinguistique*, Paris, Presse Universitaire de France, 127p.
- CREISSELS, Denis, 2000, "Typology", in *African languages, an introduction*, Heine, B. & Nurse, D. (eds), Cambridge, Cambridge University Press, pp. 232-258
- EDUCATION, NMI. *Connaissance et maniement de la langue française (2nd Cycle enseignement secondaire général et technique)*. Yaoundé: éd. Nmi Education, coll. Nnate, 2007. p.128.
- GUTU, Ana, 2007, *Théorie et pratique de traduction- support didactique à l'intention des étudiants en filière traduction cycle licence*,. Chisinau: éd. ULIM, 2007. pp.26-27
- KOUADIO, N'Guessan Jérémie, 1997, « La situation linguistique de la Côte d'Ivoire », in *Diagonales n°26*, pp. 42-44.

- KOUAMÉ, Koia Jean-Martial, 2007, *Étude comparative de la pratique linguistique en français d'élèves d'établissements secondaires français et ivoiriens*, Thèse de Doctorat, sous la codirection de M. Verdelhan, et N. J. Kouadio, Université de Montpellier 3.
- KOUASSI, Konan Stanislas, 2017, « Les locuteurs des langues ivoiriennes face au défi de communication intergénérationnelle : le cas des animateurs baoulé de l'émission « les nouvelles du pays ». In *Songuir* n°1.8p.
- LAGSUS, 2009, *Langue, genre et durabilité*. Hanovre : Volkswagen, [<http://www.volkswagen.de>].
- MOSELEY, Collins, 2010, *Atlas des langues en danger dans le monde*, 3^{ème} éd. Paris, Editions UNESCO: <http://www.unesco.org/culture/en/endangeredlanguages/atlas>
- SOMÉ, Maxime, 2009, « Les langues africaines et les TIC, in *Sudlangues 12*, pp. 86-104.
- UNESCO Ad Hoc Expert Group on Endangered Languages, 2003, *Language Vitality and Endangerment*, Document submitted to the *International Expert Meeting on UNESCO Programme Safeguarding of Endangered Languages* Paris, 10-12 March 2003.